PROGRAMME INTEGRE DE PERENNISATION DES CANTINES SCOLAIRES

PORTE D'ENTREE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

COTE D'IVOIRE

INTRODUCTION

La loi de 1995, portant sur l'éducation nationale en Côte d'Ivoire, tout en donnant le droit à l'éducation et à l'égalité de traitement à tous les citoyens visait, par les dispositions réglementaires qu'elle mettait en place, la réduction du taux d'analphabètes et l'amélioration du taux d'admission et de scolarisation des filles dans le primaire. Mais en réalité, l'intérêt du gouvernement pour l'éducation est bien antérieur à la loi. C'est en effet dès 1989 que le gouvernement, a conclu avec le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) un accord visant à la mise en place d'un Programme national d'alimentation scolaire. Démarré avec seulement 277 cantines on en recensait en 2004, soit 15 ans après, plus de 4000 sur l'ensemble du territoire national, soit un taux de couverture de 50% par rapport au nombre d'écoles primaires existantes.

Si la cantine ne constitue pas à elle seule une condition suffisante pour assurer une éducation primaire à tous les enfants (objectif 2 du millénaire), elle s'est révélée en être un puissant facteur.

En zone rurale nombre d'enfants sont obligés de parcourir plusieurs kilomètres pour se rendre à l'école. Lors de la pause de midi, en l'absence de cantine, ceux qui retournent chez eux pour manger soit ne reviennent pas l'après midi soit reviennent souvent trop fatigués pour suivre avec profit les cours de l'après midi. Quant à ceux qui restent à l'école, beaucoup ne disposent pour manger que d'un maigre repas qui limite leurs capacités d'apprentissage.

Pour ce qui concerne les filles, en raison de l'absence des parents partis pour la journée aux champs, elles sont tenues d'assurer un certain nombre de tâches domestiques qui influent négativement sur leur assiduité à l'école.

Enfin, compte tenu d'une paupérisation importante en milieu rural, nombreux sont les enfants qui ne disposent pas d'une ration alimentaire quotidienne, quantitativement et qualitativement suffisante pour satisfaire leurs besoins énergiques. Cette carence nutritionnelle contribue fortement à l'absentéisme pour cause de maladie ou à la baisse d'attention en classe.

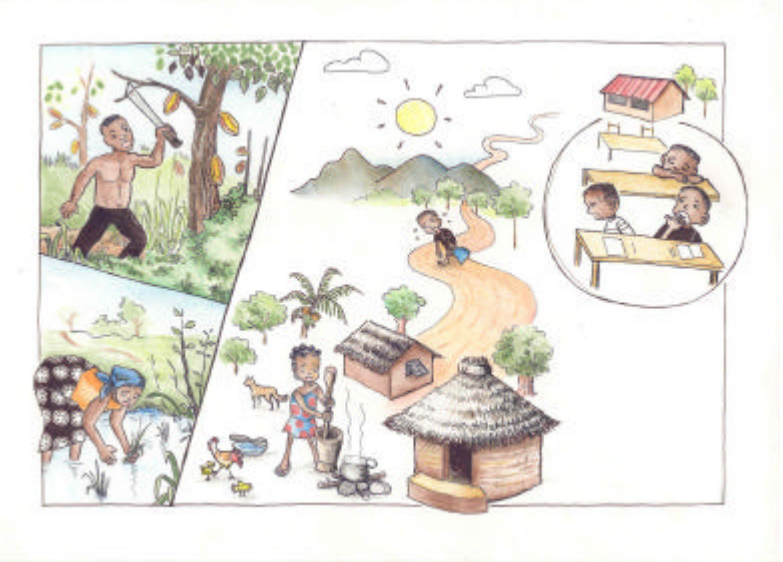

C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à renforcer son soutien aux cantines scolaires en adoptant, en 1998, une déclaration politique visant à atteindre à terme l'objectif de « une école = une cantine ».

LA PROBLEMATIQUE

L'ouverture d'une cantine génère des charges récurrentes estimées à 5000 US$ par an (sur une base moyenne de 220 élèves, 100 jours d'ouverture sur l'année scolaire et au prix du marché 2005 en Côte d'Ivoire).

Dans ces charges le coût des aliments entre pour 90%, le reste étant constitué par le salaire des cuisinières et les frais de renouvellement du matériel (couverts, marmites …).

A ce jour, rapporté au nombre de cantines ouvertes, ces charges représentent un coût de l'ordre de 25 millions US$ financé pour l'essentiel par l'Etat et le PAM et pour partie par les parents qui contribuent à hauteur de 0,05 US$ par enfant et par repas. Avec l'ouverture de nouvelles cantines pour atteindre, à terme un taux de couverture de 100%, ces coûts vont devenir rapidement insupportables, tant pour l'Etat que pour les bailleurs de fonds (le PAM ayant déjà manifesté son intention de progressivement se retirer).

Composition d'une ration :

Aliments	Qté kg
Céréales	0,150
Légumes	0,020
Lipides	0,010
Protéines	0,020
Sel	0,005
Total	0,205

Il ne peut par ailleurs être envisagé de faire payer à prix coûtant les parents, nombre de familles, souvent nombreuses en zones rurales, ne disposant pas de revenus suffisants pour subvenir à ces dépenses.

Conscient de ces difficultés le Gouvernement, lors de sa déclaration de politique en 1998, a opté pour un Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires (PIP/CS) qui vise à aider les communautés rurales et périurbaines à développer une aide de substitution au profit de leurs cantines, en échange de la mise en place de mécanismes de sécurité alimentaire, d'appuis en matière de formation et de production pour le développement d'activités génératrices de revenus.

Le système des Nations Unis à travers le PNUD ,l'UNOPS et le PAM, aujourd'hui rejoint par le Japon, s'est résolument inscrit dans cette politique et contribue aux côtés du Gouvernement, depuis 1999, à la mise en œuvre du Programme.

LE PROGRAMME DE PERENNISATION

Stratégie

La stratégie retenue consiste à aider les communautés villageoises à s'approprier progressivement le fonctionnement de leur cantine, à la fois dans son approvisionnement et son mode de gestion, en faisant de celle-ci un vecteur du développement local.

Il est notamment proposé que la problématique des cantines scolaires s'inscrive dans une perspective plus globale d'un développement communautaire de base dans lequel les acteurs assument pleinement la gestion de leurs propres affaires et pour lequel l'Etat et les bailleurs de fonds sont appelés à jouer un rôle de facilitateur.

Principes Directeurs

La stratégie de mise en œuvre procède d'une démarche participative, fondée sur la demande et dont le point d'entrée est le village.

A cet effet dans les zones d'intervention, les villages bénéficiaires des actions du Programme sont choisis sur la base du volontariat, de l'existence de l'école, de la motivation et de l'intérêt manifestés à l'issue des séances de sensibilisation et concrétisés par :

- la construction par les villageois de la cantine et des locaux pour la cuisine et le magasin de stockage des vivres;
- la mise à disposition de parcelles cultivables ;
- la constitution, s'il n'existe déjà d'un groupement de producteurs ;
- la mise en place d'un Comité villageois de gestion
- l'engagement de prélever une partie de la production pour assurer l'approvisionnement régulier de la cantine

Un tel dispositif fait naître à des degrés divers des besoins que les villageois ne sont pas en mesure au départ de couvrir entièrement.

A cet effet, pour tout village ayant manifesté concrètement sa volonté d'entrer dans le processus, le Programme s'engage en échange à :

- financer au travers de micro projets les intrants et l'assistance nécessaires pour une production qui permette à la fois, d'approvisionner la cantine et de générer des revenus pour les groupements en charge de cette production
- fournir les compléments en vivres durant la période de transition fixée à 4 ans.

Le Programme attache une attention particulière à l'implication des femmes en privilégiant l'appui aux groupements de producteurs féminins et en s'assurant qu'elles sont effectivement représentées au sein des organes de décision et de gestion.

ARCHITECTURE DU PROGRAMME DE PERENNISATION DES CANTINES SCOLAIRES

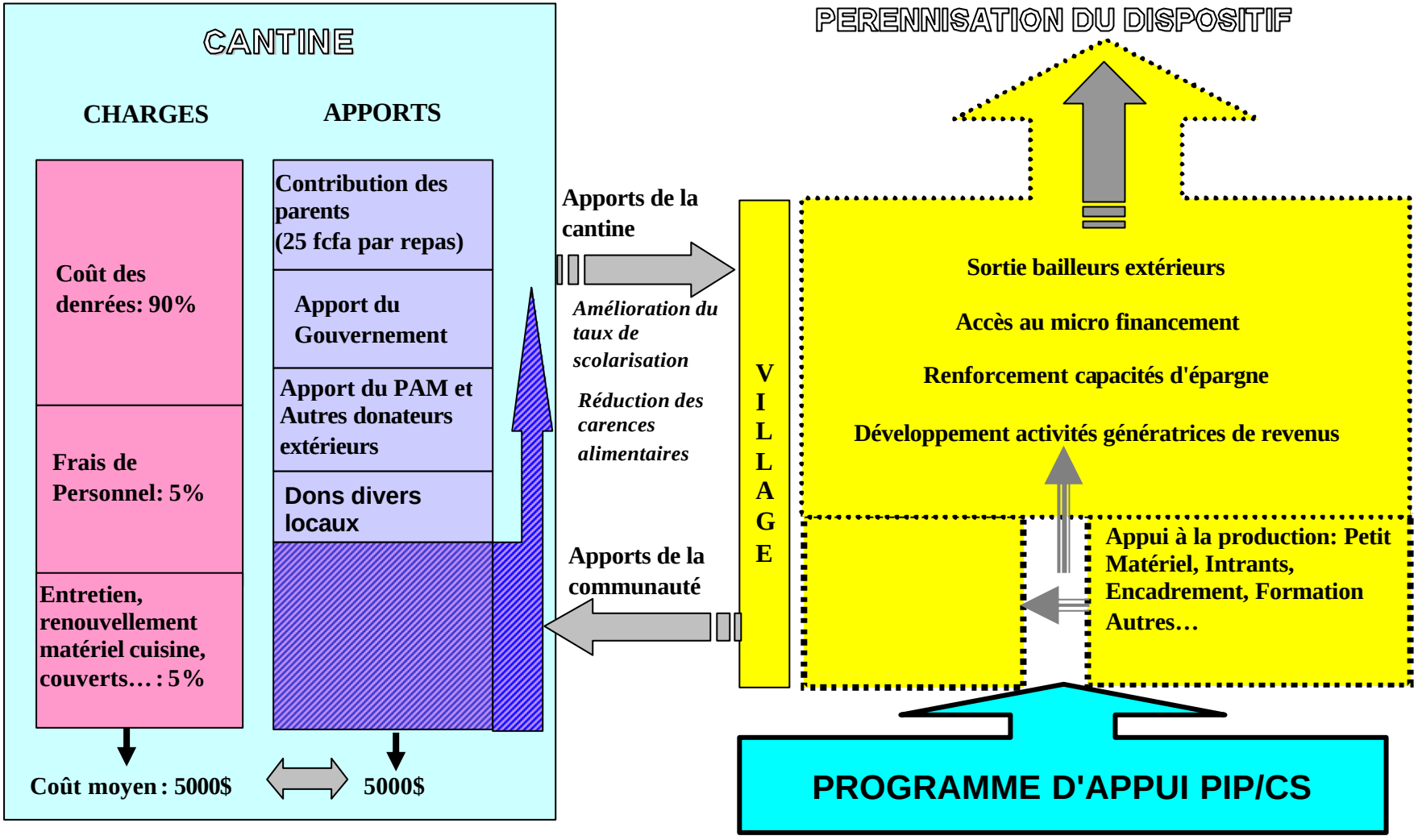

LES MOYENS A MOBILISER DURANT LA PHASE DE TRANSITION

Le processus de développement local qui permet à la communauté villageoise de couvrir progressivement les charges de la cantine et de générer des revenus sur une période estimée à quatre ans appelle une contribution extérieure (Etat, bailleurs, dons divers). Cette contribution vise deux cibles concomitantes :

- d'une part assurer le fonctionnement régulier de la cantine durant la période de transition ;
- d'autre part permettre la mise en œuvre de la production locale et à l'amorce du développement communautaire de base par le financement de micro projets.

Elle s'établit, pour une cantine, comme suit :

Répartition des Apports en US $

Phases du processus	Vivres+Fonctmt	Aide à la Product	Total
année 1	4 942	1 676	6 618
année 2	3 218	1 676	4 894
année 3	2 145	2 421	4 566
année 4	1 073	2 421	3 493
année 5	-	-	-
Total/Cantine	11 377	8 194	19 571

LES PROBLEMES QUE LE PROGRAMME CONTRIBUE A RESOUDRE

Depuis la mise en œuvre du Programme Intégré de Pérennisation, les cantines scolaires en Côte d'Ivoire, ont démontré leurs capacités à dépasser la simple fonction d'alimentation scolaire pour remplir une fonction d'ordre à la fois économique et sociale qui s'inscrit dans un contexte plus global de lutte contre la pauvreté.

Au plan éducatif les études d'impact montrent que l'implantation d'une cantine dans une école a pour effet, dans les deux ans qui suivent, une évolution du taux de scolarisation de l'ordre de 15%, une réduction de moitié des taux d'abandon et de redoublement et un accroissement des taux de réussite de 15%.

Mais au delà de cette mission première la cantine s'est révélée être un puissant facteur de cohésion sociale et l'un des rares centres d'intérêt en mesure d'impulser une dynamique de développement à la base.

Il a été particulièrement constaté que c'est en fait la trilogie « enfants-école-cantine » qui constitue le thème fédérateur au niveau de la communauté villageoise et un point d'ancrage fort autour duquel peuvent se mobiliser toutes les énergies.

L'émergence des organisations associatives et leur engagement autour de l'approvisionnement des cantines scolaires contribue efficacement (par un phénomène d'instrumentalisation positive de la cantine) au renforcement de la position et du statut des catégories vulnérables (femmes et jeunes) au sein de l'échiquier villageois.

En termes économiques le Programme permet une mise en œuvre des ressources locales ainsi que la création d'activités, à bas niveau de qualification, génératrices de revenus, notamment au travers de l'amélioration des rendements et de la qualité des productions et du renforcement des capacités de gestion.

Au plan macro-économique le Programme assure à terme son objectif de pérennisation par une réduction progressive et significative de l'intervention financière de l'Etat.

Le diagramme ci-dessous présente le comparatif des coûts à la charge de l'Etat avec et sans PIP/CS sur la base d'une progression annuelle d'ouverture de nouvelles cantines de 4% (à partir d'un existant de 4000 cantines et pour atteindre à terme une couverture de 100%, soit 10 000 cantines) et la mise en pérennisation de 600 cantines/an .

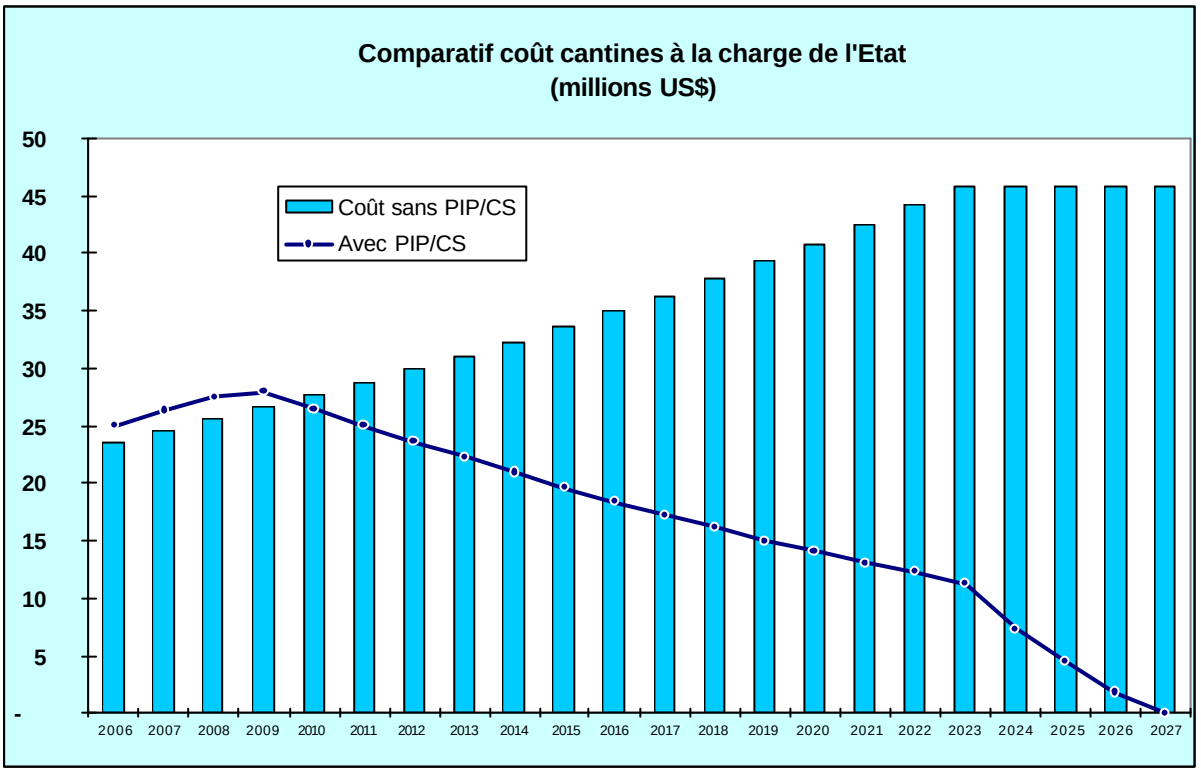

INTERET INTERNATIONAL

Le succès du Programme, original dans son concept et son application peut être facilement modalisé et est aisément transférables dans d'autres pays.

Son caractère novateur lui a valu d'être cité, lors de la TICAD III en novembre 2003 comme l'un des Programmes à inscrire dans les politiques prioritaires de développement pour l'Afrique.

Sur le continent africain, le Togo, le Congo-Brazzaville et la Guinée ont manifesté leur intérêt pour ce Programme.

L'organisation d'un colloque africain en Côte d'Ivoire destiné à partager les expériences respectives sur des programmes similaires est prochainement envisagé avec l'appui de la Coopération Canadienne.

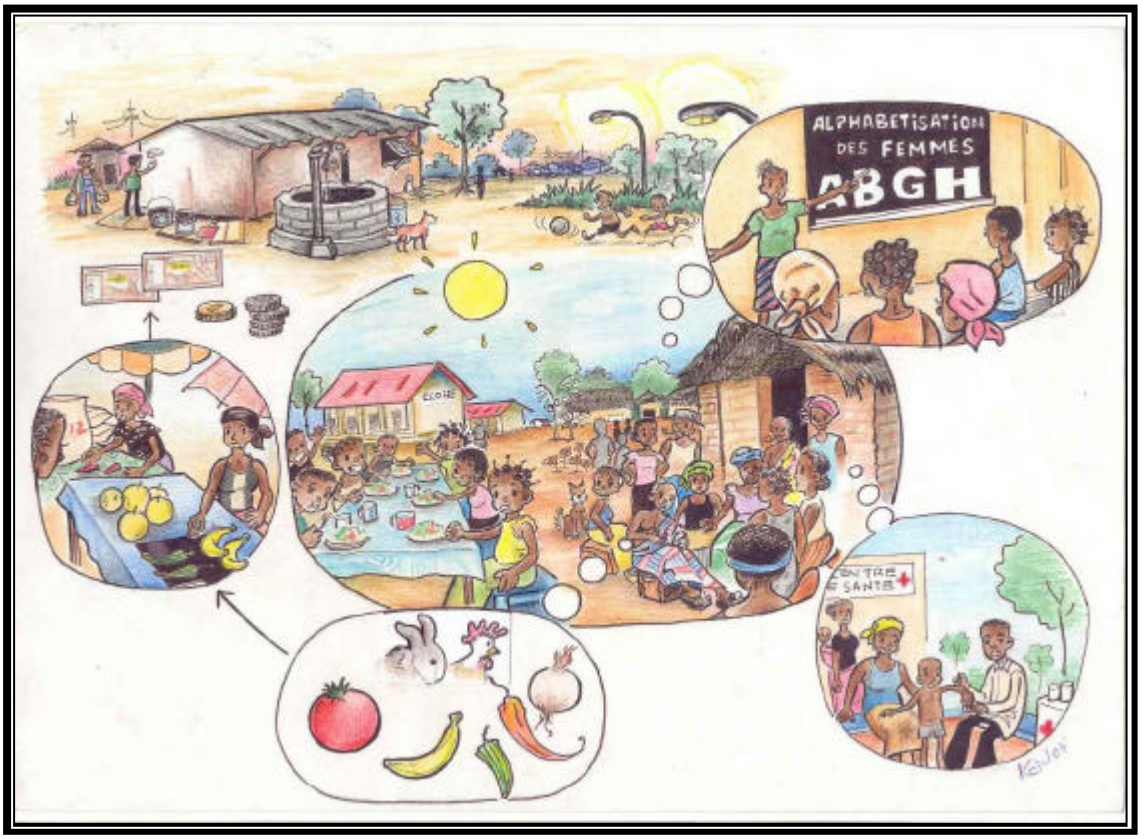

Le Programme a été distingué au travers de sa Directrice, Mme LOAN LAGO DALEBA, qui s'est vu décerner, à Washington (USA) en 2003, le prix international de leader pour la lutte contre la faim et la pauvreté et qui vient de participer, à Ottawa (Canada) en juin 2005, en qualité d'invitée d'honneur du PAM, à l'inauguration de la marche médiatique « walk the world ».

POUR EN SAVOIR PLUS

CONTACT

Direction Nationale des Cantines Scolaires
Immeuble « Le Paris »
20 BP 739 – ABIDJAN 20 - COTE D'IVOIRE

Tel : (225) 20 21 51 75
E-mail : ivc00011@yahoo.fr